

L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO,
GUIDE PRATIQUE À DESTINATION DES SALARIÉS

M réso VOUS DIT TOUT SUR VOTRE M'PRO !





L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO À 53,50 €* AU 1^{er} SEPTEMBRE !

*Hors participation employeur ☑ couvrant 75% du coût de votre abonnement (après vérification auprès de votre employeur) du coût de votre abonnement.

Soit 13.38 € / mois avec participation employeur

L'abonnement M'PRO est valable sur les territoires de la Métropole grenobloise, du Grésivaudan et du Pays Voironnais (hormis sur les lignes Cars Région pour le Pays Voironnais).

Pour plus d'informations, contactez nos conseillers au 04 38 70 38 70.

Intra :

- L'abonnement M'PRO intra-Grésivaudan est proposé au tarif de 234,50 €. Il permet de circuler sur le territoire du Grésivaudan.
- Pour les déplacements dans le Voironnais, il est possible de souscrire un abonnement M'PRO intra-Voironnais au tarif de 248,10 €.



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO4

- QU'EST-CE QUE L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO ?
- LES AVANTAGES
- LES MODES DE RÈGLEMENT

2. M réso VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PARCOURS D'ACHAT5

- COMMENT SOUSCRIRE À UN ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO ?
- COMMENT OBTENIR L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO
APRÈS LA VALIDATION DE VOTRE EMPLOYEUR ?


3. TOUT CONNAÎTRE SUR VOTRE ABONNEMENT SALARIE M'PRO8

- LA FOIRE AUX QUESTIONS
- VOTRE SITE INTERNET PRO.RESO-M.FR


1.

PRÉSENTATION DE L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO

QU'EST-CE QUE L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO ?

L'abonnement Salarié M'PRO est un abonnement du réseau M réso à un tarif avantageux réservé aux salariés d'un établissement engagé dans un Plan de Mobilité Employeur (PdME)  labellisé M'PRO auprès du SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise).

LES AVANTAGES DE VOTRE ABONNEMENT M'PRO

- Accédez **gratuitement** aux **22 parkings relais P+R**
- À l'intérieur de la Métropole grenobloise, empruntez les lignes SNCF TER et combinez vos déplacements : www.reso-m.fr/combinez 
Gares concernées :
Saint-Égrève, Grenoble, Pont-de-Claix, Jarrie-Vizille, Vif, Gières, Saint-Georges-de-Commiers, Échirolles.
- Utilisation illimitée sur l'ensemble du réseau M réso, sur la Métropole grenobloise, le Grésivaudan et le Pays Voironnais (hormis les lignes Cars Région pour le Pays Voironnais), 7 jours sur 7 pendant une durée de 1 an !

Et n'oubliez pas que votre employeur prend en charge au moins la moitié du coût de votre abonnement.

LES MODES DE RÈGLEMENT

Vous pouvez régler votre abonnement de différentes manières :

- **par prélèvement automatique mensuel via un mandat SEPA en agence** (pour cela il vous faudra un RIB) ;
- **par prélèvement CB** si vous optez pour un achat depuis l'Appli M.

LES CONDITIONS

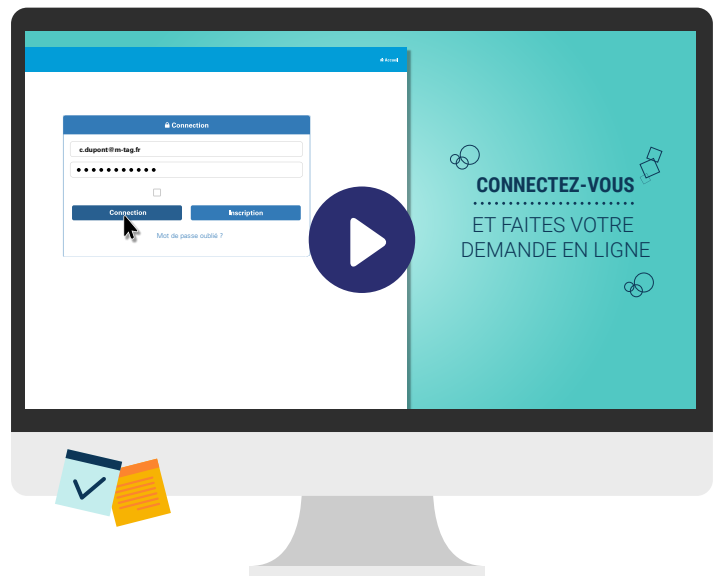
Ce tarif est réservé aux salariés de 18 ans et plus, disposant d'un contrat de travail de 6 mois ou plus au moment de la souscription au sein d'un établissement engagé dans le Plan de Mobilité Employeur (PdME) labellisé M'PRO.

2.


M réso VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PARCOURS D'ACHAT

Si vous n'êtes pas déjà inscrit·e sur l'espace M'PRO et afin de bénéficier de l'abonnement dédié à tarif préférentiel, vous devez d'abord faire votre demande en ligne.

Tuto vidéo ici !



COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE VALIDATION EMPLOYEUR ?

La demande d'abonnement Salarié M'PRO n'est à réaliser qu'une seule fois sur le site : pro.reso-m.fr/demande-mpro 

1^{RE} DEMANDE



1

Rendez-vous sur le site :

<https://inscriptionpro.reso-m.fr/connexion>



2

Cliquez sur inscription.



3

Complétez tous les champs puis cliquez sur inscription



4

Validez et finalisez votre inscription via le lien que vous recevez par courriel.



5

Votre demande est automatiquement transmise au référent mobilité de votre établissement.



6

Vous recevez un courriel d'acceptation dès validation par le référent mobilité de votre établissement. En cas de refus, contactez votre référent mobilité.



7

Vous pouvez alors vous rendre sur l'Appli M ou en agences de Mobilité pour acheter votre abonnement M'PRO.

RENOUVELLEMENT DE VOTRE DEMANDE

- Le renouvellement est **automatique** !
- Un courriel de confirmation de renouvellement vous parvient 1 mois avant la fin de votre abonnement M'PRO
- Vous pouvez alors vous rendre sur l'Appli M ou en agences de Mobilité pour acheter votre abonnement

OÙ ACHETER MON ABONNEMENT APRÈS VALIDATION EMPLOYEUR ?

Vous pouvez acheter votre abonnement Salarié M'PRO sur :

L'APPLI M

titre dématérialisé sur votre smartphone ou rechargement sur votre carte Oûra.

Vous pouvez régler votre abonnement soit au comptant, soit en prélèvement mensuel par carte bancaire.

- créez votre compte sur l'Appli M.
À fournir : une copie de votre pièce d'identité (attention : activation sous 48 h);
- puis complétez votre profil avec vos informations personnelles et validez votre demande dans « **réductions tarifaires** »
« **salarié M'PRO** » (attention : activation sous 48 h);
- retrouvez votre abonnement M'PRO dans l'onglet « **boutique** » ;
- sélectionnez alors votre moyen de paiement et votre support : « smartphone » ou « carte Oûra »

AGENCES DE MOBILITÉ

Agences de Mobilité (sur la carte Oûra) : vous pouvez régler votre abonnement soit au comptant, soit en prélèvement mensuel.

À fournir : un RIB* et le règlement du 1^{er} mois d'abonnement.



Si vous êtes dans l'impossibilité de venir acheter votre abonnement en agences de Mobilité, une personne de votre entourage peut l'acheter pour vous.

Les pièces à fournir sont :

- une pièce d'identité à son nom
- votre pièce d'identité

* Relevé d'Identité Bancaire




3.

TOUT CONNAÎTRE SUR VOTRE ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO



LA FOIRE AUX QUESTIONS

- ?** Je suis salarié-e en CDD de moins de 6 mois, puis-je bénéficier de l'abonnement Salarié M'PRO ?
Vous ne pouvez pas bénéficier de l'abonnement Salarié M'PRO si votre contrat au sein d'un établissement engagé dans le Plan de Mobilité Employeur (PdME) labellisé M'PRO est de moins de 6 mois.
Rendez-vous sur www.reso-m.fr/tarif  pour trouver le titre qu'il vous faut.
- ?** Puis-je utiliser mon abonnement Salarié M'PRO pour un usage personnel en dehors de mes horaires de travail ?
Votre abonnement Salarié M'PRO vous offre la possibilité de voyager sur l'ensemble du réseau quel que soit le motif de votre déplacement, personnel ou professionnel, semaine ou week-end.

GAGNEZ DU TEMPS !

Votre abonnement est en vente à partir du 20 du mois précédant le mois de prise d'effet de celui-ci.
Exemple : je souhaite commencer mon abonnement au 1^{er} octobre. Je peux l'acheter à partir du 20 septembre.

- N'oubliez pas de transmettre votre justificatif d'achat à votre employeur pour obtenir le remboursement partiel (75 % minimum) de votre abonnement.

Vous avez des questions ?

Retrouvez toutes les réponses [ici](#) , et sur notre site internet pro.reso-m.fr.



reso-m.fr   

Toute l'information et toutes les solutions de mobilités.



04 38 70 38 70



Flexo+ 04 76 20 66 33
PMR pmr@m-tag.fr



L'Appli M

Agence de Mobilité Centre-Ville

49-51, avenue Alsace-Lorraine à Grenoble.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30

le samedi de 9 h à 17 h



Agence de Mobilité Crolles

431 avenue Ambroise Croizat - 38920 Crolles.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30

le samedi de 9 h à 17 h



Agence de Mobilité Grand'place

Station tram A Grand'place à Grenoble.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30

le samedi de 9 h à 17 h



Agence de Mobilité Voiron

4 Avenue Léon et Joanny Tardy - 38500 Voiron.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30

le samedi de 9 h à 17 h



Agence de Mobilité StationMobile

15 bd Joseph Vallier, Grenoble.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30

le samedi de 9 h à 17 h



Agence Le Square

11 boulevard Agutte Sombat, Grenoble.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30

le samedi de 9 h à 17 h

Tabac du Campus / Point Service

M réso

442 avenue de la bibliothèque, Saint-martin-d'hères.

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h 00

le samedi de 9 h à 13 h

L'Appli 